

REPUBLIQUE FRANÇAISE

REGION DEPARTEMENT DE
LA GUADELOUPE

RÉGIE EAU NORD CARAÏBES
RéNoC-Eau

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU : 02 DECEMBRE 2017

MEMBRES EN EXERCICE : 12

MEMBRES PRESENTS : 10

DATE DE LA CONVOCATION : 30 NOVEMBRE 2017

DÉLIBÉRATION N° CA-EAU-2017-49

OBJET : Opération « Mise en place d'équipements de surveillance »

affichée le

L'an deux mille dix-sept, deux décembre à dix heures, le Conseil d'Administration de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau, légalement convoqué le trente novembre deux mille dix-sept, s'est réuni à Espérance Morne-à-l'Eau sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BERNARD ;

	Présent	Absent	Représenté
M.AGLAS Dunière	X		
M. BERNARD Jean-Luc	X		
M ^{me} CARDOVILLE Prisca		Excusée	
M ^{me} CHAULET Marie Denise	X		
M. CORNEILLE Denis	X		
M. CUIRASSIER Jocelyn	X		
M.DAVILA Jacques	X		
M. HILL Joseph	X		
M. LYCAON Célestin	X		
M. REINETTE Pierre		X	
M. SIOUMANDAN Rénalt	X		
M ^{me} TRABON-SINAPAH Line	X		

RENDUE EXECUTOIRE,
LE

Le Président

Le secrétaire de séance nommé est Monsieur Jacques DAVILA

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°CS 2016-09/041 du SIAEAG portant approbation de la création de la régie « Eau » pour la gestion, l'exploitation et les investissements du service public de l'eau sur le territoire des Grands Fonds du Gosier et du Nord Grande-Terre, approuvant les statuts de RéNoC-Eau ;



Vu la délibération n°CA-EAU-2016-06 en date du 24 mars 2017 portant modification des statuts de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau ;

Vu la délibération n°CS 2017-04/038 du SIAEAG portant approbation de la modification des statuts de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau ;

Vu les statuts de la Régie Eau Nord Caraïbes ;

CONSIDERANT que suite appel à projet lancé par la Conférence Régionale de l'Eau en amont du Plan Eau DOM relatif à la « Recherche et réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable et amélioration des rendements » ;

CONSIDERANT que RéNoC-Eau est lauréat pour le projet présenté ;

CONSIDERANT que l'opération consiste à la mise en place d'équipements de surveillance sur des secteurs de Morne-à-l'Eau (Bosrédon et Golconde) ;

CONSIDERANT que la solution validée est une solution de corrélation permanente par capteurs de sons nocturnes ;

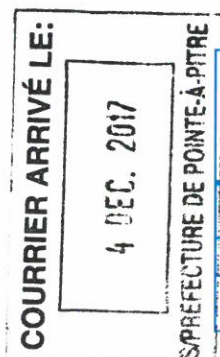
CONSIDERANT que l'opération, est éligible à un financement à hauteur de 80 % par le FEDER ;

Le Conseil d'Administration OUI l'exposé du Président, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité des membres présents ;

DECIDE

ARTICLE 1: D'AUTORISER la mise en œuvre de l'opération « Mise en place d'équipements de surveillance » présentée et validée dans le cadre de l'appel à projet de « Recherche et réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable et amélioration des rendements » ;

ARTICLE 2: DE VALIDER le plan de financement prévisionnel proposé ;



PLAN DE FINANCEMENT –Opération « Mise en place d'équipement de surveillance » Secteurs Bosrédon - Golconde		
Fonds Européens (FEDER)	104 000.00 € HT	80%
Régie Eau Nord Caraïbes	26 000.00 € HT	20%
TOTAL	130 000.00 € HT	

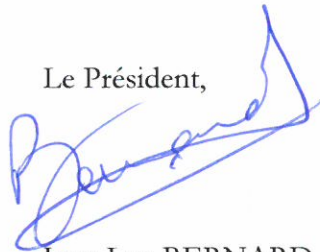
ARTICLE 3 : D'AUTORISER le Directeur de RéNoC-Eau à solliciter les subventions, à assurer la conduite de l'opération et la réception des travaux ;

ARTICLE 4 : Le Président et le Directeur de RéNoC-Eau sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

*Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.
Au registre sont les signatures.*

Fait et délibéré en séance à Morne-à-l'Eau, les jours, mois et an ci-dessus,

Le Président,



Jean-Luc BERNARD



RéNoC-Eau
Rue du Docteur CHOVINO
Espérance
97111 MORNE-À-L'EAU
SIRET 824 342 216 00010
Tél. : 05 90 24 83 56

